

Ce qui attirait ces grands navigateurs vers les étendues brumeuses, glaciales et alors inconnues du nord-ouest de l'Atlantique, c'était les trésors du Nouveau Monde; et de tous ces trésors, un seul, à l'époque, avait été découvert: le poisson. C'est, après tout, Giovanni, le père de Cabot, qui le premier baptisa l'île de Terre-Neuve; et le nom qu'il lui donna, ce ne fut pas "Terra Nova" mais plutôt "Terra de Bacalão", le pays de la morue!

Avec le recul des siècles, cette grande aventure internationale nous apparaît en quelque sorte comme une préfiguration du Canada d'aujourd'hui, de ce que nous appelons la mosaïque canadienne, d'un peuple venu d'un peu partout, rassemblé au sein du même cadre politique par le défi de construire une nouvelle société, mais décidé à préserver ses nombreuses filiations ethniques et culturelles. Voyez Cabot: navigateur de Venise, à la solde d'un roi d'Angleterre, foulant du pied une île d'abord colonisée par des Français, peuplée plus tard par des Écossais. Les mêmes nations -- et d'autres encore -- qui ont engendré les grands navigateurs ont ensuite fourni au Canada ce qui demeure aujourd'hui la plus rare de ses ressources: sa population.

Ai-je besoin d'en dire davantage pour démontrer l'ancienneté de l'orientation maritime du Canada, laquelle a conduit notre gouvernement à jouer un rôle de premier plan dans les tentatives entreprises ces dernières années, sous l'égide des Nations Unies, pour réformer, refondre et moderniser le droit de la mer? Dois-je en dire plus pour expliquer pourquoi un ministre canadien des Affaires extérieures originaire de Nouvelle-Écosse, a suivi du plus près les sessions de Caracas et de Genève et suivra d'aussi près la troisième, qui doit avoir lieu à New York en mars prochain?

Mais les intérêts du Canada en ce qui a trait au droit de la mer sont fondés sur bien plus que son passé. L'exposition qui est devant nous montre que les côtes canadiennes s'étendent sur quelque 150,000 milles -- 24 fois, environ, la longueur de celles de l'Écosse, qui comptent elles-mêmes parmi les plus longues et les plus échanquées d'Europe! Nous devons affronter, dans nos régions arctiques, des problèmes d'environnement marin uniques au monde; nous soutenons que le Canada doit se voir confier la gestion des pêches à l'intérieur et même au-delà de la soi-disant "zone économique", nous devons assumer, comme un petit nombre d'autres pays -- et notamment l'Écosse -- une responsabilité toute spéciale pour la conservation du saumon qui vient frayer dans des rivières comme la Tweed, la Fraser et la Matapédia; inutile de rappeler aux Écossais, qui profitent à l'heure actuelle du "Klondyke" pétrolier en Mer du Nord, la nécessité d'un régime juridique international qui facilite plutôt qu'il ne complique l'exploitation des ressources miné-